

Les cotonéasters ornementaux

COTONEASTER DAMMERI C.K.SCHNEID., *C. DIVARICATUS* REHDER & E.H.WILSON, *C. FRANCHETII* BOIS, *C. HJELMQVISTII* FLINCK & B.HYLMÖ, *C. HORIZONTALIS* DECNE., *C. SALICIFOLIUS* FRANCH., *C. xSUECICUS* G.KLOTZ

FAMILLE : ROSACÉES

STRATÉGIE D'INTERVENTION (*)

4 3 2 1

Origine	Chine occidentale
Niveau de menace pour l'environnement en France (analyse FCBN**)	Non évalué
Statut régional ***	Potentiellement envahissantes prévisibles dans les milieux naturels ou semi-naturels (<i>C. divaricatus</i> , <i>C. horizontalis</i>), insuffisamment documentées, non envahissantes ou non évalués (toutes les autres espèces)
Plan régional d'action	-
Plan national d'action	-

Espèce invasive en Franche-Comté

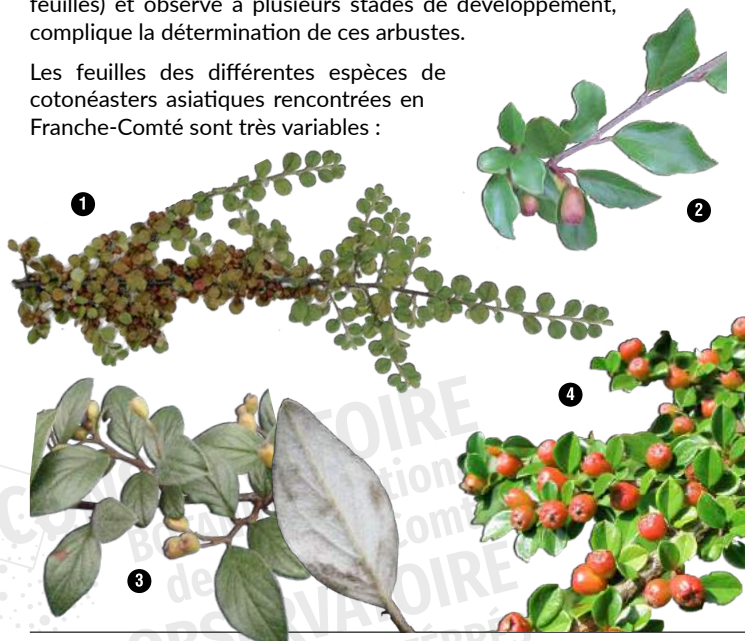
Population de Cotonéaster horizontal dans une pelouse marneuse de la vallée de la Loue (M. Vuilleminot)

DESCRIPTION ET RISQUE DE CONFUSION

Les cotonéasters sont des arbustes à feuillage caduque ou persistant, produisant des fruits charnus à noyaux, rouges ou orangés. En Franche-Comté, plusieurs espèces indigènes sont observables à partir de l'étage collinéen, surtout dans des lieux rocaillieux : escarpements, pelouses, lisières et broussailles chaudes et sèches. Presqu'une dizaine d'espèces asiatiques de cotonéasters échappés de jardins ont également été identifiées dans la nature dans ce territoire. En effet, ce genre botanique est très réputé en ornement végétal, notamment en raison de la diversité du port (dressé à prostré, voire tapissant) des arbustes, permettant de les cultiver isolés, en haie ou comme couvre-sol.

Les espèces cultivées sont issues de sélections horticoles et correspondent à des variétés et des cultivars hybridogènes, donnant lieu, pour chaque espèce, à des arbustes parfois très différents les uns des autres. Cette situation, couplée au fait que l'identification des cotonéasters nécessite de disposer de matériel complet (fleurs, fruits et feuilles) et observé à plusieurs stades de développement, complique la détermination de ces arbustes.

Les feuilles des différentes espèces de cotonéasters asiatiques rencontrées en Franche-Comté sont très variables :



petites ou grandes (0,5 à 10 cm), luisantes ou mates, aux faces supérieures lisses ou fortement veinées sur le dessus, aux faces inférieures glabres à faiblement poilues ou carrément grises-tomenteuses.

Légende des photos :

① *C. hjelmqvistii*, ② *C. divaricatus*, ③ *C. franchetii*, ④ *C. horizontalis*.

Il existe deux types d'inflorescences chez les cotonéasters : celles aux corolles blanches et aux pétales étalés, souvent à fleurs très nombreuses et celles aux corolles teintées de rose, aux pétales dressés et aux fleurs la plupart du temps peu nombreuses.



À gauche : *C. salicifolius* (R. Herbert) / À droite : *C. sternianus* (M. Vuilleminot).

BIOLOGIE ET ÉCOLOGIE EN FRANCHE-COMTÉ

La floraison des cotonéasters est globalement mi-printanière (mai). Les fruits sont mûrs à l'automne seulement. Ceux-ci sont appréciés par les oiseaux qui en assurent ainsi la dispersion à longues distances. En Belgique, Halford *et al.* (2010a) ont observé que le cotonéaster horizontal produisait des fruits à partir de trois ans et, qu'en culture, le potentiel de germination atteignait 30 %.

Les cotonéasters à port prostré se développent aussi latéralement grâce à des tiges rampantes aptes au marcottage. Les rejets naissants finissent par se détacher de la plante-mère et deviennent autonomes (Halford *et al.*, 2010a).

(*) Stratégie d'intervention

① veille, contrôle inutile ou inenvisageable;
 ② contrôle uniquement en cas de menace de sites/territoires à enjeux;
 ③ contrôle restreint à certains sites/territoires à enjeux et gestion préventive ailleurs;
 ④ recherche d'un contrôle sur l'ensemble de la région

(**) Leblay E. & Marco A., 2010. Etablissement de fiches informatives sur les espèces végétales exotiques à risque pour la biodiversité sur le territoire national français. FCBN, 41 p.

(***) Vuilleminot *et al.*, 2016. Liste hiérarchisée des espèces végétales exotiques envahissantes et potentiellement envahissantes en Franche-Comté et préconisations d'actions, 2016. CBNFC-ORI, 32 p. + annexes.

